

N°93
JUN 2017

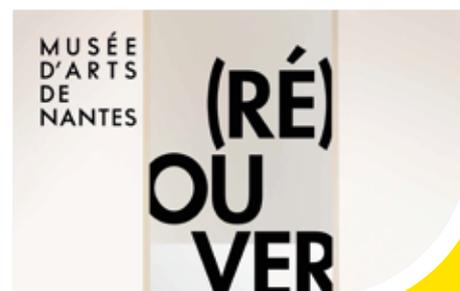
Bien vieillir dans son logement



Les quartiers en bref
Page 3



NMH et vous
Page 7



À vos agendas
Page 12



Être à vos côtés, à toutes les étapes.

Nantes Métropole Habitat est aux côtés de ses locataires, quelles que soient les étapes de la vie. Face au vieillissement, la question du logement doit trouver des réponses

adaptées. C'est pourquoi, en complément des nombreux services de proximité réalisés chaque jour dans nos 25000 logements – entretien des parties communes et des espaces extérieurs, maintenance et intervention techniques dans les logements etc. –, l'office contribue à mieux accompagner les personnes âgées au quotidien.

Nous le faisons à travers des programmes d'adaptation des logements pour nos aînés qui souhaitent rester dans leur domicile, mais aussi en construisant des établissements spécialisés pour personnes âgées dépendantes. De nouveaux équipements vont voir le jour

L'OFFICE CONTRIBUE À MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES AU QUOTIDIEN.

après l'été, avec une attention particulière portée aux échanges entre générations.

Aux côtés des associations et des services sociaux municipaux, Nantes Métropole Habitat s'investit tout au long de l'année pour la qualité de vie de nos locataires les plus âgés.

Le dossier de ce Journal apporte un éclairage sur les différents dispositifs mis en place.

Bonne lecture.

Alain ROBERT,
Président de Nantes Métropole Habitat, Adjoint au Maire.



LA MAISON DE L'HABITANT

Vous êtes locataires dans le parc public ou privé? Vous recherchez un logement social, abordable, spécifique? Vous avez besoin de conseils juridiques, financiers ou fiscaux pour votre logement ou futur logement?

La Maison de l'Habitant est LE lieu pour toutes vos questions sur votre logement dans l'agglomération nantaise, avec l'ADIL et ses partenaires. Vous pourrez y retrouver également toutes nos offres d'appartements neufs à vendre.



Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin)

12 rue du Président Herriot
44000 Nantes - 02 40 89 30 15
contact@adil44.fr - www.adil44.fr
Tramway ligne 3, arrêt Jean Jaurès
Bicloo : station à proximité de la place Sainte-Elisabeth



LES QUARTIERS EN BREF

SAINT-JOSEPH-GRAND-CLOS / NANTES EST

JARDIN, PÉTANQUE ET PERGOLA

À Saint-Joseph-Grand-Clos trônent fièrement quatre grandes jardinières dans le jardin partagé. C'est le fruit d'ateliers collectifs menés par l'office avec les habitants dans le cadre du réaménagement des espaces verts et de détente. « Ce projet a débuté à partir des propositions des locataires en octobre dernier » précise Guillaume, responsable de secteur à l'agence Bottière. « Il a ensuite fallu fédérer les habitants sur le projet d'aménagement des espaces, impliquer chacun sur le choix des végétaux et surtout mobiliser sur la durée ».

Au jardin partagé sont venus s'ajouter un terrain de pétanque et une pergola. Les cheminements seront refaits et les deux aires de jeux réunies sur un même espace pour plus de **sécurité**.

UN SITE REPENSÉ AVEC SES HABITANTS

Parallèlement, à partir de cet été, les façades des cinq immeubles vont être **renovées** pour une livraison à la rentrée

2018 de ce site pensé avec les habitants. « Ces travaux apportent une plus-value esthétique des espaces extérieurs et nous offrent un espace où nous pourrions nous retrouver avec plaisir ».



Un potager collectif pour partager des moments de convivialité et de jardinage entre voisins.

QUARTIERS NANTAIS

EN MAI, VOUS AVEZ INVITÉ VOS VOISINS



Soleil et convivialité au rendez-vous des rencontres entre voisins.

Comme chaque année, NMH s'est associé à la ville de Nantes pour soutenir les locataires dans leurs initiatives « **Printemps des Voisins** » afin de partager un moment convivial tout au long du mois de mai. Pour les locataires de l'office, le cru 2017 a enregistré pas moins de 20 rencontres au cœur des quartiers nantais : apéritifs, goûters, repas, barbecues... ont réuni de 30 jusqu'à 100 convives chacune.

Bravo et merci aux organisateurs !

DERVALLIÈRES

LOCAL VÉLOS ET POUSSETTES : APRÈS LA RÉFLEXION, PLACE À L'ACTION !

Après s'être réunis à plusieurs reprises pour réfléchir ensemble aux aménagements et à la décoration des locaux vélos et poussettes, des habitants du Building et leurs enfants sont **passés à l'action**. Encadrés par l'équipe technique de l'agence de proximité de l'office et de l'association « la Luna », petits et grands

ont enfilé leurs blouses pour décorer les murs avec pochoirs et peintures. Des range-vélos muraux et au sol ainsi que des range-trottinettes complètent l'installation. À l'occasion de ce chantier, NMH était partenaire de « **Plan Job** ». Ce dispositif, mis en place par l'association Léo Lagrange, permet à des jeunes de 16 à 21 ans d'avoir un petit contrat de travail sur des actions événementielles de ce type.



Un bel exemple de l'implication des habitants pour l'aménagement et l'embellissement de leurs locaux communs.



QUELS SERVICES POUR LES PERSONNES ÂGÉES ?

Aujourd'hui, on compte en France plus de 12,5 millions de personnes âgées d'au moins 65 ans, soit une personne sur cinq. A l'horizon 2060, les statistiques prévoient qu'une personne sur trois aura plus de 60 ans. Face à ces évolutions démographiques, les collectivités mettent en place différents dispositifs pour apporter les réponses les plus adaptées.

La Ville de Nantes, en lien avec de nombreux acteurs, dont Nantes Métropole Habitat, développe une politique volontariste pour répondre aux différents enjeux posés par l'allongement de la durée de vie : travaux d'adaptation dans les logements, renouvellement de l'offre de places en établissements spécialisés, dispositifs d'accompagnement social (portage de repas, visites à domicile)... chaque acteur de la métropole concerné par le vieillissement de la population apporte son expertise pour y faire face.

LA VILLE DE NANTES DÉVELOPPE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE.

Des logements « bleus » pour un quotidien plus rose.

Beaucoup de personnes âgées souhaitent rester dans leur logement le plus longtemps possible. C'est pourquoi ces dernières années Nantes Métropole Habitat a réalisé des aménagements spécifiques dans 1 000 logements sociaux, appelés « logements bleus » pour le maintien des personnes âgées à domicile. Ces logements, généralement situés en rez-de-chaussée ou au 1^{er} étage des immeubles, ont ainsi bénéficié de travaux (environ 7000 € par logement) pour

être adaptés à la perte d'autonomie d'une partie des locataires : prises électriques en hauteur, pose de volets roulants électriques, douches adaptées...

Par ailleurs, l'office a déjà construit quatre Ehpads (Etablissement d'hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) à Doulon, Chantenay, Île de Nantes et Nantes Sud, ce dernier ayant bénéficié récemment d'un agrandissement portant sa capacité d'accueil de 57 à 80 places. Et cette année, l'office livre un **nouvel établissement**, Renoir, au Vallon des Dervallières d'une **capacité d'accueil de 80 personnes**.



LES EHPAD EN CHIFFRES

La Ville de Nantes gère actuellement 7 Ehpads sur son territoire, soit près de

540 PERSONNES ÂGÉES prises en charge.

La moyenne d'âge d'entrée des résidents dans les EHPAD municipaux est de **85 ANS**

3 054 PLACES D'HÉBERGEMENT EN EHPAD DONT :

- ▶ **460 PLACES** gérées par le CHU de Nantes
- ▶ **572 PLACES** dans les 7 Ehpads gérés par Mutualité Retraite
- ▶ **538 PLACES** dans les 6 Ehpads municipaux
- ▶ **906 PLACES** dans 10 Ehpads associatifs
- ▶ **578 PLACES** dans 7 Ehpads privés

LE DISPOSITIF CANICULE DE LA VILLE

Pour faire face aux grandes chaleurs de l'été, plusieurs dispositifs existent pour que chacun puisse profiter sans désagrément de la période estivale.

Les personnes les plus concernées sont les plus jeunes et les plus âgées. Voici les principaux réflexes à avoir :

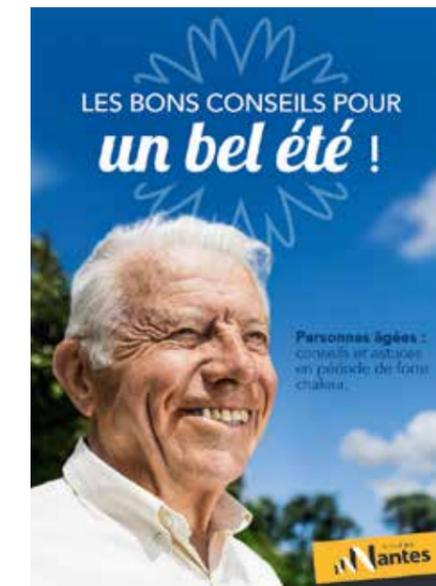
- **boire de l'eau très régulièrement,**
- **ne pas sortir aux heures les plus chaudes,**
- **se protéger du soleil.**

Pour les personnes âgées, d'autres conseils sont à retrouver sur le site www.nantes.fr dans la rubrique « Guides pratiques ».

Chaque été, Nantes Entour'âge met en place une « alerte canicule ». Les personnes fragiles et isolées qui le souhaitent peuvent se faire inscrire sur

le registre dédié. En cas d'alerte canicule, elles seront contactées régulièrement par les services de la Ville pour faire le point sur leur situation et prévoir, le cas échéant, un suivi personnalisé. **Contact** : 02 40 99 29 80 (nantesentourage-clic@mairie-nantes.fr)

Où se rafraîchir ? Profitez de l'ombre d'un platane ou d'un chêne d'un des 100 parcs et jardins de Nantes. Sachez également que 19 pataugoires y sont accessibles au grand public tout l'été. Pourquoi ne pas également faire quelques brasses dans les piscines nantaises ?



En savoir plus : www.nantes.fr

PRÈS D'UN LOCATAIRE SUR CINQ DE L'OFFICE A **60 ANS ET +** CE QUI REPRÉSENTE **7 968 PERSONNES**

94,5 % DES 75>84 ANS VIVENT À LEUR DOMICILE, 5 % VIVENT DANS UNE STRUCTURE D'HÉBERGEMENT



12 000 NANTAIS SONT ÂGÉS DE + DE 80 ANS

73,8 % DES 85 ANS ET + VIVENT À LEUR DOMICILE
25,7 % VIVENT DANS UNE STRUCTURE D'HÉBERGEMENT

Qui contacter ?

Le **15** en cas de malaise.

La plateforme téléphonique nationale **0 800 06 66 66** activée du lundi au samedi de 8h à 20h du 1^{er} juin au 31 août.

Appel gratuit depuis un poste fixe en France, ce numéro permet de s'informer en temps réel sur les recommandations et précautions à tenir en cas de fortes chaleurs.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRES !

Logements anciens

L'Office propose des appartements à vendre dans son patrimoine. L'offre est **exclusivement réservée aux locataires** pendant **2 mois**, avant que la vente ne soit ouverte à tous.

RENARD 1 - NANTES NORD

Résidence calme au nord de Nantes, à proximité du Petit Port et du Tram 2. Immeuble géré en copropriété. DPE : D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	80,59 m ²	3	84 060 €	1980 €
T3	58,68 m ²	4	63 360 €	1840 €

BEAULIEU 3 - ÎLE DE NANTES

Résidence calme sur l'Île de Nantes, proche de la Loire. Immeuble géré en copropriété. DPE : C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	68,67 m ²	1	104 025 €	2100 €
T2	54,41 m ²	2	86 550 €	1990 €

LA CONTRIE NANTES OUEST

Résidence calme à l'Ouest de Nantes, à proximité des commerces (centre commercial des Châtaigniers et Atlantis). Chronobus C3. Logements individuels. DPE : E

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	81,52 m ²	0	128 610 €	2 250 €
T4	81,52 m ²	0	126 540 €	2 250 €

Vente ouverte à tous

ROUTE DE LA CHAPELLE - NORD DE NANTES

Résidence calme, proche du Tram 2 et périphérique. Immeuble géré en copropriété. DPE : D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T2	54,2 m ²	Rdc	87 500 €	1 970 €
T2	54 m ²	3	88 000 €	1 970 €
T2	54 m ²	1	88 000 €	1 970 €

Logements neufs

Avec le dispositif de location-accession, vous pouvez devenir propriétaire d'un logement neuf avec un prix maîtrisé et un accompagnement sécurisé.



À PARTIR DE
118 000
€

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

OUCHE BURON - SAINT-JOSEPH

11 APPARTEMENTS DU T2 AU T5 - LIVRAISON FIN 2018

- À proximité de la station Haluchère - Tram 1, Tram-Train, Chronobus C1
- Dans un quartier en pleine expansion proche des transports, des commerces et du centre commercial Paridis.



À PARTIR DE
105 000
€

ILÔT 5 ET 15 - SAINT-HERBLAIN, BD CHARLES GAUTIER

29 APPARTEMENTS DU T2 AU T5 - LIVRAISON FIN 2019

- À proximité du Tram 1, du Chronobus C3
- Dans un nouveau quartier proche des transports et du centre commercial Atlantis



À PARTIR DE
104 000
€

LIPMANN

QUARTIER EST-BOTTIÈRE

15 APPARTEMENTS DU T2 AU T4
LIVRAISON 1^{ER} TRIMESTRE 2019

- À proximité du Tram 1, Chronobus C7, Bus ligne 11
- Au cœur du quartier Bottière en pleine rénovation urbaine et à 5 mn du centre commercial Paridis.



À PARTIR DE
105 000
€

LA CANOPÉE ILÔT 11

ÎLE DE NANTES, PRAIRIE AU DUC

40 APPARTEMENTS DU T2 AU T4
LIVRAISON FIN 2019

- À deux pas du centre-ville, de tous les services et transports (Tram 1, Chronobus C5)
- Dans un cadre de vie urbain et naturel exceptionnel au cœur du futur parc métropolitain.



À PARTIR DE
110 000
€

LA MÉTAIRIE

BELLEVUE, LES BOURDERIES

6 APPARTEMENTS EN PETITS COLLECTIFS
DU T2 AU T3 - LIVRAISON FIN 2018

- Avec terrasses exposées plein Sud, comprenant 3 T2 et 3 T3.
- Quartier en pleine rénovation implanté au cœur d'un secteur pavillonnaire.
- À proximité du Bus ligne 11, Tram 1

→ La question du CRL sur l'assurance de votre logement

Que se passe-t-il si je n'assure pas mon logement ?

L'assurance est obligatoire, imposée par la loi et par le contrat de location que vous avez signé. Assurez-vous que votre cotisation est à jour afin de pouvoir présenter à tout moment une attestation. Celle-ci, que vous avez fournie lors de la signature de votre bail, doit être actualisée et transmise à l'office chaque année. Dans le cas contraire, NMH se réserve la possibilité de souscrire une assurance pour votre compte, à vos frais, et ne couvrant pas vos biens personnels.

L'assurance vous protège autant qu'elle protège les autres, c'est ce que l'on appelle la **responsabilité civile**. En effet, si un incendie ou un dégât des eaux survient chez vous, votre responsabilité peut être engagée et vous amener à payer les dégâts causés.

En étant assuré, c'est votre assureur qui prend en charge le coût des dommages occasionnés.

C'est pourquoi, vous devez obligatoirement vous assurer contre les dégâts causés à l'immeuble, aux voisins, que ce soit par le feu, l'eau ou l'explosion, en souscrivant un **contrat d'assurance multirisque habitation** avec responsa-

bilité civile vie privée ou chef de famille. Il est également conseillé de vous assurer contre le vol et pour votre mobilier. Votre bailleur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de vols commis dans les logements, caves, parkings, boîtes

aux lettres ou dans les parties communes.

Enfin, sachez que votre contrat reste valable si vous changez de

logement. Il suffit juste de prévenir votre assureur du changement d'adresse et de lui indiquer la catégorie et le nombre de pièces de votre nouveau logement.

**L'ASSURANCE VOUS PROTÈGE
AUTANT QU'ELLE PROTÈGE
LES AUTRES, C'EST CE QUE
L'ON APPELLE
LA RESPONSABILITÉ CIVILE**

DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR VOUS FACILITER LE TRI DES ENCOMBRANTS

Pour vous aider à trier vos encombrants et leur donner une seconde vie, NMH a ouvert des locaux de tri au cœur des quartiers à Nantes.

Port Boyer

- 1 3, rue de Pornichet
- 2 79, rue du Port Boyer

Malakoff

- 3 3, rue du Luxembourg
- 4 2, rue d'Irlande

Clos Toreau

- 5 2, rue de Biarritz

Bellevue

- 6 15, rue Lucien Aubert
- 7 7, rue de la Dordogne

Dervallières

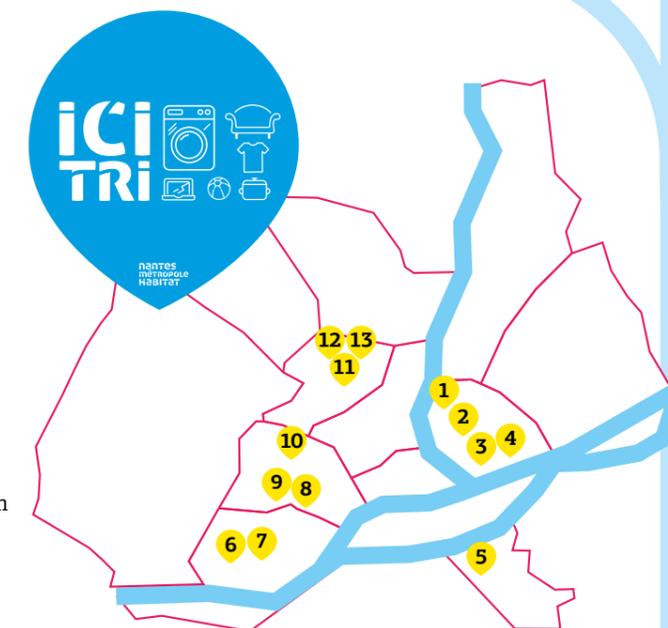
- 8 10, rue Nicolas Poussin
- 9 14, rue Claude Lorrain

Breil

- 10 Rue Charles Dullin

Nantes Nord

- 11 1, rue André Chénier
- 12 8, rue Samuel de Champlain
- 13 3, rue de Québec



LOCAUX DE TRI

Volume des déchets et des encombrants collectés par an sur les locaux de tri NMH

13 TONNES DE VÊTEMENTS

13 TONNES DE CARTONS

1000 À 1500 M³ D'ENCOMBRANTS

En savoir plus : www.nmh.fr



UN NOUVEAU FOYER POUR DES JEUNES EN APPRENTISSAGE.

NMH développe de nombreux partenariats avec des associations et/ou des structures qui s'adressent à différents publics en termes d'accès au logement.

C'est le cas aujourd'hui avec Adelis, association au service des jeunes en apprentissage et en situation de mobilité à Nantes.

adelis

À Chantenay, sur une ancienne parcelle de la Ville, le site de l'école Plessis Cellier, Nantes Métropole Habitat construit un immeuble de 60 logements sociaux et un foyer de jeunes travailleurs et apprentis de 36 places avec le **soutien financier de la Région**. C'est l'association Adelis qui sera gestionnaire du FJT dès la fin du mois d'août.

Au fil des années, Adelis a su innover en mettant en place des réponses aux besoins des jeunes en apprentissage en matière de logement et d'hébergement (location de petits appartements, studios en résidences), d'emploi (contrat de courte ou longue durée, intérim, etc.) et tout autre service (accompagnement social et éducatif, restauration, location de salles, etc.).

« Ce projet s'inscrit dans un partenariat avec la CCI, Nantes Métropole et l'office pour apporter des solutions aux jeunes apprentis en mobilité. Proposer une résidence comme celle-ci au pied du campus de l'apprentissage n'est pas anodin » souligne Frédéric Jouet, Directeur de Pôle Résidences chez Adelis. La Résidence du Plessis Cellier comporte 96 logements. « La moitié est destinée aux apprentis avec un système de résidence en alternance » poursuit-il. « Quand l'apprenti est en entreprise, un autre profite du logement, chacun ayant un espace pour y stocker ses affaires personnelles. Cela nous permet d'offrir un produit adapté, en évitant d'avoir des logements vides. Pour l'autre moitié, il s'agit de logements



Frédéric Jouet, Directeur de Pôle Résidences

loués au mois avec un accompagnement socio-éducatif pour permettre la meilleure intégration des jeunes apprentis. »

Les travaux sont en voie d'achèvement et toutes les équipes sont mobilisées sur le chantier pour que la Résidence puisse ouvrir ses portes en temps et en heure, à savoir **le 21 août prochain**.

www.adelis.asso.fr

Le FJT ouvrira ses portes à la rentrée de septembre prochain.



Indecosa-CGT

Maison des Syndicats - 1 Place de la Gare de L'Etat
44276 Nantes Cedex 2 - 02 28 08 29 88
indecosa.cgt44@laposte.net
Lucien BERTIN, Administrateur locataire 06 74 36 61 00



LA CLCV C'EST AUSSI DES MOMENTS DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ !

En tant qu'association de défense des locataires, la CLCV accorde une place importante à l'amélioration du cadre de vie des habitants, et le vivre ensemble.

Comme chaque année du 1^{er} au 31 mai, les voisins sont invités à se retrouver ! Dans la rue ou dans la cour de l'immeuble, sortez tables et chaises, apportez boissons, gâteaux, etc. pour passer un bon moment entre voisins et rencontrer les nouveaux venus.

C'est sous le signe du Printemps des Voisins, que la CLCV a été à l'initiative, avec des partenaires associatifs, d'un repas partagé aux Dervallières le 23 mai de 12h à 14h au pôle associatif Perron.

L'objectif était de favoriser l'échange entre habitants et professionnels du quartier et aussi développer de la convivialité et de la solidarité.

Pour tous renseignements complémentaires pour organiser des animations l'année prochaine dans vos quartiers, n'hésitez pas à nous contacter :

CLCV-Nantes

18 Bis rue Charles Perron
44100 Nantes
Tél : 02 40 43 42 84.



LA CGL 44, ASSOCIATION AU SOUTIEN DES LOCATAIRES

Notre association vous propose un conseil juridique et un accompagnement personnalisé pour

régler vos litiges dans le domaine de l'immobilier (caution, charges, insalubrité, troubles du voisinage...). Nous pouvons également vous assister dans la réalisation d'états des lieux et vous représentons en tant qu'association de locataires auprès des bailleurs sociaux de la métropole nantaise.

Nous tenons une permanence à la Manufacture des Tabacs, au 6 Place de la Manu (1^{er} étage) du lundi au jeudi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30. Nous vous recommandons de prendre rendez-vous avant de vous rendre à notre local, afin de vous assurer de la présence d'un juriste disponible. Un bureau annexe est également présent 5 rue de la Chicotière à Saint-Herblain (téléphone : 02 40 46 31 84).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (02 40 74 16 85) ou par mail (udcgl44.lamanu@sfr.fr), ainsi qu'à consulter notre site internet (cgl44.fr).



À travers une déclaration commune en date du 14 mars 2017, la Confédération Syndicale des Familles et les acteurs et partenaires du logement social, ont partagé et affirmé la même conviction :

LE LOGEMENT SOCIAL EST UNE CHANCE POUR NOTRE PAYS ET RÉPOND AUX DÉFIS ACTUELS.

Le logement social constitue un élément essentiel du système de solidarité dont notre pays dispose, et accompagne les mutations économiques et sociales de long terme. Aujourd'hui cette ambition doit se décliner concrètement dans le quotidien de chaque locataire pour favoriser des parcours résidentiels adaptés, garantir un accueil et un suivi de qualité des réclamations, et offrir un environnement de qualité à chaque quartier.

Les transformations urbaines en cours sur les quartiers nantais sont ambitieuses. Des changements pour mieux y vivre sont attendus. Avec les associations de défense des locataires, les habitants sont invités à participer au débat qui concerne l'avenir de leur quartier, et à y exercer toute leur citoyenneté, en partageant leur expertise d'usagers et en exprimant leurs préoccupations quotidiennes. Notre ville évolue, nos modes de vie aussi, des mutations sont en cours. Tout le parc social est concerné. On peut à ce titre citer, la gestion des déchets avec le tri sélectif ou bien l'usage de la voiture et les problématiques de stationnement. Ainsi, il apparaît primordial que les locataires soient accompagnés et écoutés pour s'adapter à ces mutations.

La CSF agissant pour un logement de qualité pour tous, dans des quartiers où il fait bon vivre, vous invite à la rejoindre, afin de faire entendre la voix des locataires.

Contactez votre représentante CSF

au Conseil d'administration de NMH
Fari SALIMY au 06 88 84 15 41



DES VACANCES EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Vous/

Cet été, vous partez peut-être en vacances et avez une certaine appréhension à l'idée de laisser votre logement durant une longue période. Suivez nos conseils et votre départ en vacances se fera en toute tranquillité.

Mettez votre logement en mode « off » pendant votre absence

- > Débranchez vos appareils en veille pour économiser l'énergie.
- > Coupez l'eau et pensez à dégivrer votre réfrigérateur.
- > Faites un grand ménage, et ne laissez rien qui pourrait attirer des insectes et autres nuisibles.
- > Dans la mesure du possible, laissez de l'eau dans vos siphons et fermez les bondes de vos éviers. Cela évitera notamment la remontée de mauvaises odeurs...

Sécurité de votre logement pendant vos vacances

- > Bien sûr, fermez bien vos fenêtres/volets et verrouillez les portes.
- > Idéalement, laissez un double de vos clés à un ami ou un voisin, qui pourra ouvrir votre logement, en cas de fuite d'eau ou tout autre problème.
- > Si c'est envisageable, cette personne de confiance, pourra également « faire vivre » votre logement durant votre absence (ouverture régulière des volets, lumières, etc.) ou encore relever votre courrier.
- > Si vous le pouvez, renvoyez votre ligne téléphonique vers votre portable ou vers un ami / membre de votre famille.
- > Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.

Le courrier

- > Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Pensez à faire suivre vos abonnements de journaux sur votre lieu de vacances. Vous pouvez faire réexpédier votre courrier (tarifs variables selon la durée) ou encore le faire garder.
- > En savoir plus : www.laposte.fr

Vos animaux domestiques

Faire garder ses animaux ou partir avec eux ? Retrouver les bons conseils du site 30 millions d'amis www.30millionsdamis.fr

Votre loyer

Enfin, si vous vous absentez pendant une longue période, n'oubliez pas d'anticiper le paiement de votre loyer. Le prélèvement automatique ou encore le paiement par Internet sont autant de solutions qui vous permettent de partir tranquille.

Bonnes vacances !

Nous/

Pendant la période des vacances, l'office continue bien entendu d'assurer ses services de proximité au quotidien : nettoyage des parties communes et des abords d'immeubles, entretien des espaces verts, maintenance technique, accueil, local tri des encombrants...

Vos agences de proximité vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Pour des renseignements pratiques, une réclamation technique ou pour toute demande, un numéro unique : celui du Centre de Relation Locataires. Il vous oriente vers des conseillers qui vous répondent de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Pensez-y ! CRL : 02 40 67 07 37

1/ ÉNIGME

Un ami de mon père a 7 filles. Chacune des filles a un 1 frère. Combien l'ami de mon père a-t-il d'enfants ?

2/ CHARADE

Mon premier a six faces.

On dort dans mon deuxième.

Mon troisième est le pluriel de ciel.

Mon tout veut dire très bon.

3/ DEVINETTE

Qu'est ce qui peut faire le tour du monde en restant dans un coin ?

Solutions

1/ Il a 8 enfants : 1 garçon et 7 filles. Elles ont bel et bien toutes un frère.

2/ Délégués (délit-cieux).

3/ Un timbre.

4/ Il s'agit de la Résidence Albert Londres, au Nord de Nantes.



À vos idées !

Cette rubrique vous appartient !

Une recette, une astuce déco ou bricolage, un bon plan à partager, une idée de service...

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cette rubrique !



Par courrier :

Nantes Métropole Habitat,
Direction de la communication,
26 place Rosa Parks, BP 83618,
44036 Nantes cedex 1



Par mail :

communication@nmh.fr

4/ PHOTO MYSTÈRE

Saurez-vous reconnaître ce bâtiment de l'office ?



LA RECETTE DE MANON, LOCATAIRE AU CLOS TOREAU

LE TARTARE FRAÎCHEUR

Ingrédients :

- 1 melon
- 1 concombre
- 200 g de feta
- le jus d'un citron vert
- 2 cuill. à soupe d'huile d'olive
- 1 bouquet de menthe
- sel et poivre

La recette

> Lavez le concombre. Éliminez ses deux extrémités et pelez-le, une bande sur deux, à l'aide d'un couteau-économe. Tranchez-le en quatre dans la longueur. Enlevez les pépins puis coupez-le en petits dés.

> Coupez le melon en 4, retirez peau et pépins. Coupez-le également en petits dés.

> Coupez la feta en dés de la même taille que le concombre et le melon.

> Mélangez délicatement tous ces ingrédients dans un saladier. Réservez au frais jusqu'au moment de servir.

> Au dernier moment, versez le jus de citron et l'huile d'olive dans le saladier. Salez et poivrez. Mélangez à nouveau délicatement.

> Remplissez un petit bol de préparation, tassez légèrement et retournez-le dans l'assiette. Répétez l'opération pour les autres assiettes. Ciselez la menthe sur chaque portion.

Bon appétit !



4 PERSONNES

Préparation : 20 min

Difficulté : facile

Budget : bon marché

MUSÉE
D'ARTS
DE
NANTES

(RÉ)
OU
VER
TU
RE



LE 23 JUIN

MUSÉE D'ARTS DE NANTES

10, rue Georges Clemenceau,
44000 Nantes

Tél. **02 51 17 45 00**

HORAIRES D'OUVERTURE

Tous les jours sauf
le mardi de 11h à 19h
Ouvert dès 10h l'été
Nocturne jusqu'à 21h le jeudi.
Fermetures annuelles :
1^{er} janvier, 1^{er} mai
et 25 décembre.

**ACCÈS EN TRANSPORTS
EN COMMUN**

Bus : lignes C1, 11 et 12.
arrêt Trébuchet

Busway : ligne 4 - arrêt
Foch-Cathédrale

Tramway ligne 1 - arrêts
Duchesse Anne-Château
ou gare Nord

Bicloo : Stations 32 "Foch"
et 63 "Jardin des plantes"

TARIFS

Entrée du musée : **8€**
(4€ tarif réduit)

Gratuit pour les scolaires
de la métropole, les moins
de 18 ans, les personnes
handicapées, les demandeurs
d'emploi et les bénéficiaires
des minima sociaux.
Gratuit le 1^{er} dimanche
de chaque mois.

www.nantes.fr/musee-arts